

Justice

« Crimes contre l'humanité » : une enquête
ouverte en France contre un ex-haut
responsable rwandais

DNA, 25 juillet 2020

Par AFP

Il n'était pas recherché

Une enquête préliminaire a été ouverte vendredi pour « *crimes contre l'humanité* » contre Aloys Ntiwiragabo, chef des renseignements militaires pendant le génocide rwandais de 1994 qui vivrait en France, a indiqué samedi le Parquet national anti-terroriste.

L'enquête a été ouverte à la suite d'un article de Mediapart (lien payant) affirmant avoir retrouvé cet homme de 72 ans près d'Orléans. Des procureurs du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ont accusé par le passé cet homme d'avoir été l'un des architectes du génocide de 1994 au Rwanda qui fit, selon l'ONU, au moins 800 000 morts essentiellement dans la minorité tutsi.

Selon une source judiciaire, Aloys Ntiwiragabo ne faisait l'objet d'aucune plainte en France et n'était recherché ni par Interpol, ni par la justice française ou rwandaise. Il a fait l'objet par le passé de mandats d'arrêt de la part du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) qui ont été levés depuis plusieurs années.

Le pôle "crimes contre l'humanité" du tribunal de Paris avait cherché à l'entendre comme témoin en 2012 dans une enquête et avait sollicité les autorités rwandaises. Ces dernières, selon la source judiciaire, avaient répondu que M. Ntiwiragabo était réfugié dans un pays africain. Dans des actes d'accusation datant de 1998, visant des personnes suspectées de fi-

gurer parmi les responsables du génocide de 1994 au Rwanda, des procureurs du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ont mentionné ce responsable.

Aloys Ntiwiragabo est évoqué comme faisant partie d'un groupe de onze responsables qui, « *dès la fin de 1990 jusqu'à juillet 1994 (...) se sont entendus entre eux et avec d'autres pour élaborer un plan dans l'intention d'exterminer la population civile Tutsi et d'éliminer des membres de*

l'opposition et se maintenir ainsi au pouvoir ».

Dans un autre acte de 2002 visant quatre de ces onze personnes, Aloys Ntiwiragabo est décrit comme ayant « *mis à jour* » des « *listes de personnes identifiées comme étant l'ennemi* » - les Tutsis - et « *ses complices* » - des membres de l'opposition - afin de les « *exécuter* ».

Suite à l'ouverture de cette enquête, la justice française pourrait vouloir entendre cet homme.